



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

Présidence : Mme Sonia BRAU, Maire

Présents : Mme Sonia BRAU, M. SAMAMA Joseph, Mme DUCHON Lydie, M. LANCELIN Henri, Mme MARVIN Sophie, M. de NAZELLE Jérôme, Mme BARRÉ Anne, M. DANTAS Isidro, Mme KHALDI Olga, M. BOIRE Vladimir, Mme BULLIER Jessica, M. JOURDAN Yves, M. DEGROOTE Georges, Mme ROUSSEAU Marie-Laure, M. CREMER Etienne, Mme GRATECAP Karine, M. BELLOTTI Cédric, Mme LACROIX Graziella, M. PERUCH Stéphane, Mme SANDRIN Clara, M. CLAIREMBAULT Freddy, M. Vincent VICTOR, Mme DOUET Flore, M. ANELLI Dominique, Mme LAMARRE Maggy, M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. GHERRAS Bilal, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra

Absents excusés : Mme Virginia DA SILVA pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme QUINTARD Joselyne pouvoir à M. Etienne CREMER,

Secrétaire : Mme SANDRIN Clara

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
35	33	35

Réf. : 2026/04/9: Election de membres permanents à la commission communale d'information sur les logements sociaux.

Le Conseil municipal,

Vu les articles L.2121-21, L.2121-22, L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales.

Vu les candidats présentés, à savoir :

- candidats présentés par Saint-Cyr au Cœur 2026 : M. Joseph SAMAMA et Mme Karine GRATECAP
- candidats présentés par Saint-Cyr-l'École en commun : Mme Sophie RAZIK et Mme Lydie DULONGPONT
- candidats présentés par Ensemble pour Saint Cyr : Mme Camille DELARUE et M. Jérôme PRUDENT

Approuvé et réception en préfecture
078-217805456-20260408-2026-04-9R-DE
Date de réception préfecture : 13/05/2026

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, délibéré et procédé au vote.

DELIBERE

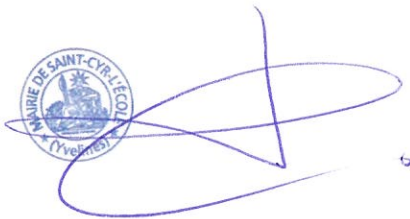
Article 1 : Décide à l'unanimité, en application de l'article L.2121-21 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les membres permanents de la commission communale d'information sur les logements sociaux.

Article 2 : Décide par 27 voix pour et 8 abstentions (M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. Bilal GHERRAS, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra), les membres permanents de la commission d'information sur les logements sociaux sont : M. Joseph SAMAMA, Mme Karine GRATECAP, Mme Sophie RAZIK et Mme Camille DELARUE

Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le : **13 MAI 2026**

Sonia BRAU

Maire

A blue ink signature of Sonia BRAU, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom. To the left of the signature is a circular official stamp of the Municipality of Saint-Cyr-l'École, Yvelines, featuring a coat of arms and the text 'MAIRIE DE SAINT-CYR-L'ECOLE (Yvelines)'.

MAIRIE DE SAINT-CYR-L'ECOLE
(Yvelines)

Clara SANDRIN

Secrétaire de séance

A blue ink signature of Clara SANDRIN, featuring a circular official stamp of the Municipality of Saint-Cyr-l'École, Yvelines, and a signature that starts with a large 'C' and ends with 'Sandrin'.

MAIRIE DE SAINT-CYR-L'ECOLE
(Yvelines)